



Les femmes créent moins d'entreprises : un phénomène en partie structurel

En 2014, moins d'un tiers des nouvelles entreprises du Grand Est sont créées par des femmes, alors que celles-ci représentent près d'un actif occupé sur deux dans l'économie régionale. Cet écart est en partie structurel : les créations d'entreprises se font plus souvent dans certains secteurs comme la construction, le commerce de véhicules ou encore la réparation de biens, où les femmes sont moins présentes. La moindre qualification des femmes actives les plus âgées est également un frein à l'entrepreneuriat dans le secteur des services aux entreprises, où les créateurs sont plus souvent expérimentés et hautement diplômés. Plus fréquemment pour les femmes que pour les hommes, la création d'entreprises est un moyen d'assurer leur emploi et leur revenu. Les femmes sont ainsi plus jeunes, plus nombreuses à être primo-créatrices, et ont des besoins de financement plus modérés. Elles déclarent également plus souvent que les hommes avoir des difficultés à créer leur entreprise.

Erwan Auger, Anh Van Lu, Insee

L'égalité réelle entre les femmes et les hommes constitue ces dernières décennies une priorité des politiques publiques et a été réaffirmée par le Président de la République à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes en novembre 2017. En particulier, la Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes a présenté en octobre 2016 le 1^{er} Plan interministériel à l'égalité professionnelle 2016-2020. Un des objectifs de ce plan est de parvenir à un taux de création d'entreprises par les femmes de 40 % en 2017. Cet objectif ambitieux est décliné dans les Plans d'Action Régionaux (PAR) pilotés par l'État, la Région et la Caisse des Dépôts. Ces politiques menées jusqu'alors par les trois anciens territoires régionaux sont pérennisées par un PAR en faveur de l'entrepreneuriat féminin dans le Grand Est, et dont la signature est prévue en novembre 2018. Dans la région comme en France, le taux de création d'entreprises par des femmes demeure en deçà de ces objectifs.

En 2014, 34 600 entreprises des secteurs marchands non agricoles ont été créées, dont 16 400 « classiques » et 18 200 sous le régime micro-entrepreneur (*définitions*). Au cours du premier semestre de l'année 2014, 28,3 % des personnes ayant déclaré créer ou reprendre une entreprise classique dans le Grand Est sont des femmes. Elles sont 32,5 % pour le micro-entrepreneuriat (*source*).

Près de la moitié des actifs et seulement un tiers des entrepreneurs sont des femmes

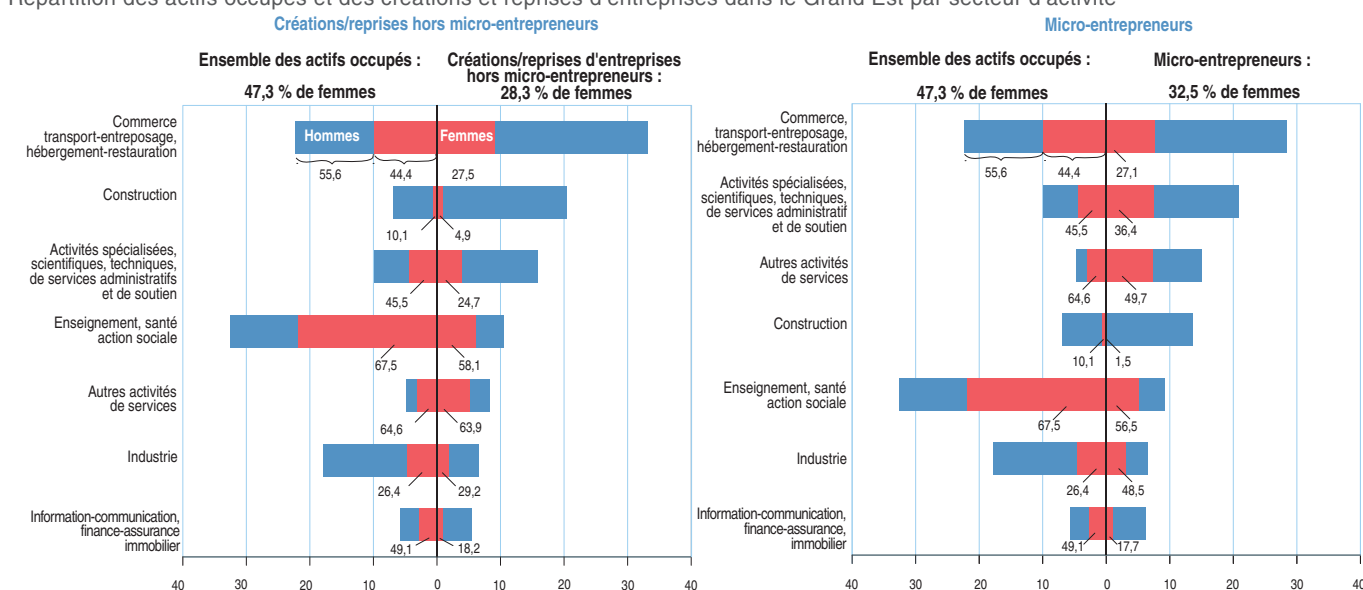
En 2014, les femmes constituent pourtant 47,3 % des actifs occupés résidant dans le Grand Est. Leur moindre présence dans la création d'entreprises peut s'expliquer en partie par la proportion plus importante de certains secteurs moins féminisés dans l'entrepreneuriat que dans l'ensemble des emplois (*figure 1*). En premier lieu, le secteur de la construction, qui emploie une femme pour neuf hommes, rassemble 20,4 %

des créations classiques et 13,6 % des micro-entrepreneurs, soit plus du double du poids de la construction parmi les actifs occupés (6,9 %). À l'inverse, le poids du secteur « enseignement, santé et action sociale », où les femmes sont majoritaires, est trois fois plus faible dans l'entrepreneuriat que dans l'ensemble des emplois.

D'autres pans de l'économie contribuent également à la moindre féminisation des créations d'entreprises. Plus de la moitié d'entre elles ont lieu dans le secteur du « commerce, transport-entrepôt, hébergement-restauration », dans celui des « activités spécialisées, scientifiques, techniques, de services administratifs et de soutien », ainsi que dans « l'information-communication, finance-assurance, immobilier ». Dans ces trois secteurs où la féminisation des emplois est proche de la moyenne, la part des femmes parmi les créateurs d'entreprises est nettement plus faible, inférieure d'au moins 15 points à celle observée parmi les actifs occupés.

1 La structure sectorielle des créations d'entreprises ne favorise pas la féminisation

Répartition des actifs occupés et des créations et reprises d'entreprises dans le Grand Est par secteur d'activité



Lecture : en 2014, 22,3 % des actifs occupés vivant dans le Grand Est déclarent travailler dans le secteur du « commerce, transport-entrepôt, hébergement-restauration ». Parmi eux, 44,4 % sont des femmes. La même année, 33,1 % des entreprises créées ou reprises, hors micro-entrepreneurs, l'ont été dans ce secteur. Les femmes correspondent à 27,5 % des créateurs/repreneurs du secteur. Champ : entreprises du champ Sine créées au premier semestre 2014, hors micro-entrepreneurs ; actifs occupés hors secteur de l'agriculture.

Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitations complémentaires ; enquête Sine 2014 ; enquête autoentrepreneurs 2014.

Pour les micro-entrepreneurs, les « activités spécialisées, scientifiques, techniques, de services administratifs et de soutien » font figure d'exception : la proportion de femmes y est plus de 10 points supérieure aux deux autres secteurs. Cette situation contribue en grande partie au taux de féminisation dans le micro-entrepreneuriat plus élevé que dans la création d'entreprises classiques (32 % et 28 %).

Dans la construction, encore plus d'hommes parmi les nouveaux entrepreneurs que parmi les actifs occupés

Déjà très peu féminisé avec 10,1 % de femmes travaillant dans ce secteur, la construction regroupe encore moins de femmes créatrices d'entreprises : 4,9 % des entreprises classiques et 1,5 % des micro-entrepreneurs. De manière générale, les entrepreneurs du secteur ont déjà exercé un métier dans la construction : c'est le cas pour 79 % de ceux qui créent une entreprise classique, contre 63 % pour l'ensemble des domaines ; c'est aussi le cas pour 67 % des micro-entrepreneurs du secteur, contre 45 % toutes activités confondues. Il s'agit majoritairement d'ouvriers créant leur entreprise, le plus souvent pour assurer leur propre emploi. Les femmes travaillant dans le secteur exercent généralement un métier connexe à la construction, secrétariat ou la comptabilité : elles représentent 84 % des employées du secteur et seulement 2 % des ouvriers.

Peu de femmes créatrices dans les activités surreprésentées dans l'entrepreneuriat du commerce

À l'inverse de la construction, le « commerce, transport-entrepôt, hébergement-restauration » est un secteur vers lequel les actifs se tournent plus volontiers pour une reconversion professionnelle. Les créateurs d'entreprises classiques de ce secteur déclarent plus souvent avoir exercé un autre métier précédemment : c'est le cas pour 51 % d'entre eux, contre 37 % dans l'ensemble des créations ; c'est aussi le cas pour les micro-entrepreneurs du domaine, 63 % contre 55 % toutes activités confondues. La création d'entreprises dans le « commerce, transport-entrepôt, hébergement-restauration » est plutôt concentrée dans un petit nombre d'activités (figure 2).

Relativement féminisée, la restauration est l'une des activités surreprésentées dans l'entrepreneuriat. Cependant, dans les métiers où les entrepreneurs sont les plus nombreux pour cette activité, les femmes ne représentent plus qu'un tiers des effectifs (patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants) alors qu'elles étaient majoritaires il y a trente ans.

Le commerce, l'entretien et la réparation de véhicules automobiles regroupent plus de 10 % des créations du commerce, deux fois le poids du secteur dans l'ensemble des emplois. Or, ces activités se caractérisent également par une faible proportion de femmes. De la même façon, d'autres secteurs du commerce de détail se distinguent par leur poids dans la création

d'entreprises et leur féminisation réduite, comme certains intermédiaires du commerce et certains commerces de détail sur étagères et marchés.

Dans d'autres secteurs aussi, les créations d'entreprises sont concentrées dans certaines activités. Ainsi, le secteur des « autres activités de services », qui regroupe notamment la coiffure, les soins de beauté et l'entretien corporel, se caractérise par une forte proportion de femmes dans la création d'entreprises classiques. Du côté des micro-entrepreneurs, d'autres activités du secteur occupent une place importante et sont moins féminisées, comme la réparation d'ordinateurs ou la réparation d'autres biens personnels et domestiques. Dans l'industrie, le micro-entrepreneuriat est fortement féminisé par l'importance de la fabrication de vêtements et de bijoux.

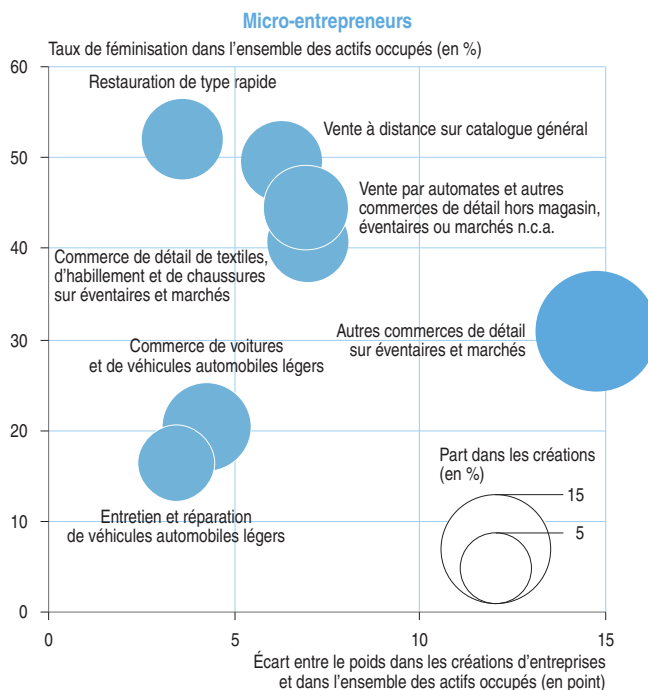
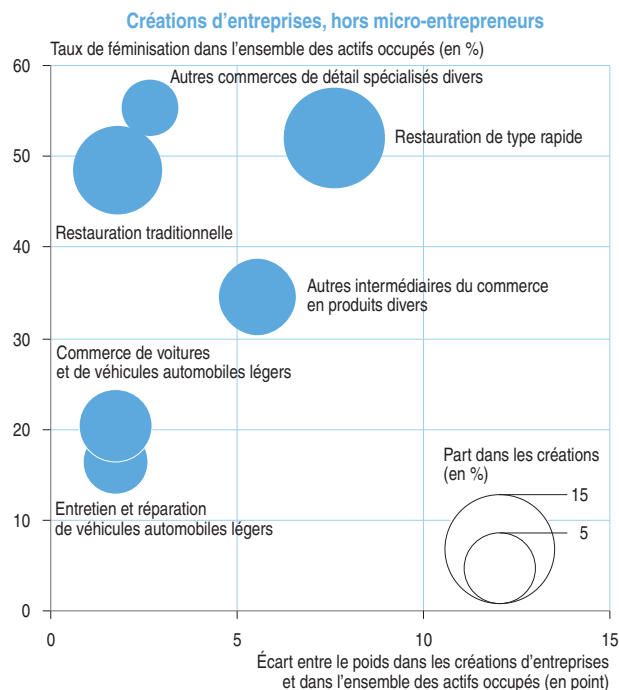
Loin de se résorber, les écarts de taux de féminisation dans l'ensemble de ces métiers moins qualifiés tendent au contraire à s'accroître (Insee Analyses Grand Est n° 62).

Dans les activités juridiques et comptables, l'ingénierie... création d'entreprises rime avec haut niveau de qualification

Dans la création d'entreprises, le secteur des « activités spécialisées, scientifiques, techniques, services administratifs et de soutien » regroupe principalement les activités juridiques et comptables, l'ingénierie, les services de nettoyage et l'interim. Les créateurs du secteur se caractérisent par un

2 Concentration des créations d'entreprises du commerce dans des activités peu féminisées

Taux de féminisation des actifs occupés dans les secteurs du commerce et écarts entre le poids des secteurs dans la création d'entreprises et dans l'ensemble des emplois du commerce, dans le Grand Est en 2014



Sont représentés les secteurs les plus importants dans la création d'entreprise du « commerce, transport-entrepôt, hébergement-restauration » (secteurs représentant plus de 4 % des créations du secteur) en NAF700.

Lecture : en 2014, le commerce de voitures et de véhicules automobiles légers contribue à la moindre présence de femmes dans la création d'entreprises du commerce. Le secteur est peu féminisé (20,4 % de femmes parmi ses actifs occupés), et occupe une place plus importante dans la création d'entreprises classiques (5,3 %) et le micro-entrepreneuriat (7,8 %) que dans l'ensemble des actifs occupés du commerce, avec respectivement 1,8 point et 4,3 points d'écart.

Champ : entreprises créées en 2014 ; actifs occupés du commerce.

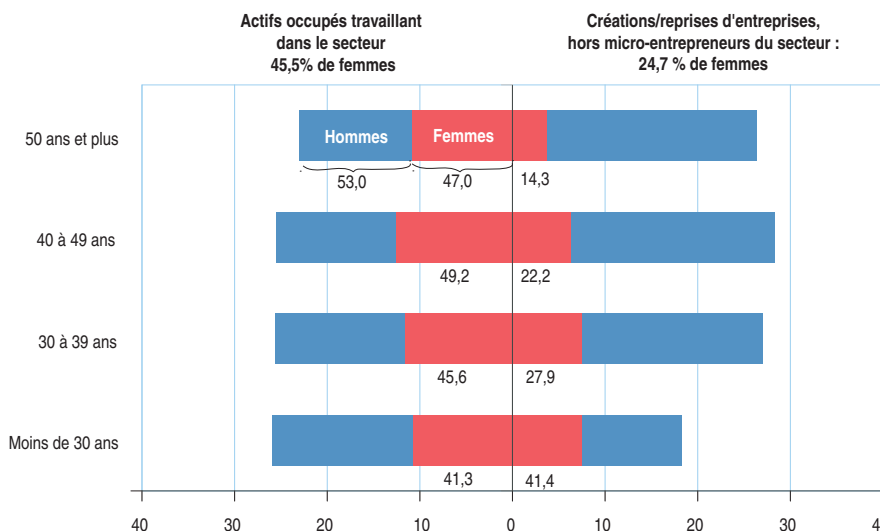
Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitations complémentaires ; Sirene 2014.

niveau de qualification élevé : hors micro-entrepreneurs, 65 % d'entre eux sont titulaires d'un diplôme du supérieur et 46 % exerçaient précédemment un métier de cadre ou une profession intellectuelle supérieure, contre respectivement 41 % et 25 % tous secteurs confondus. La création correspond plus à une volonté de se lancer dans l'entrepreneuriat - goût d'entreprendre, désir d'affronter de nouveaux défis, ou encore mise en oeuvre d'une idée nouvelle de produit - qu'à s'assurer des revenus. Les créateurs de plus de 50 ans y sont plus nombreux : 27 % contre 21 % dans l'ensemble des créations.

Or le niveau de qualification des femmes s'est élevé au cours des générations jusqu'à rattraper celui des hommes. La part des actifs occupés à la fois cadres et diplômés du supérieur demeure stable chez les hommes à partir de 30 ans (entre 13 % et 14 %), ce qui n'est pas le cas pour les femmes : la proportion tombe à 8 % pour les 50 ans et plus alors qu'elle est de 12 % pour les 30-39 ans. Ainsi, alors que le taux de féminisation dans la création d'entreprises du secteur est proche de celui des actifs occupés pour les moins de 30 ans (41 %), il décroît pour atteindre 14 % chez les plus de 50 ans, alors que les femmes représentent 47 % des actifs de ce secteur et de cette tranche d'âge (figure 3). La moindre féminisation chez les créateurs d'entreprises dans ce secteur pourrait s'atténuer à

3 Les activités spécialisées, scientifiques, techniques, de services administratifs et de soutien : peu de femmes de plus de 50 ans créatrices d'entreprises

Répartition des actifs occupés et des créateurs/repreneurs d'entreprises, hors micro-entrepreneurs, dans le secteur des « activités spécialisées, scientifiques, techniques, de services administratifs et de soutien » selon l'âge, dans le Grand Est



Lecture : en 2014, 25,9 % des actifs occupés vivant dans le Grand Est déclarent avoir moins de 30 ans et travailler dans le secteur des activités spécialisées, scientifiques, techniques, de services administratifs et de soutien. Parmi eux, 41,3 % sont des femmes. La même année, 18,2 % des entreprises créées ou reprises dans ce secteur, hors micro-entrepreneurs, l'ont été par des actifs de moins de 30 ans. Les femmes en représentent 41,4 %.

Champ : entreprises du champ Sine créées au premier semestre 2014, hors auto-micro-entrepreneurs ; actifs occupés hors secteur de l'agriculture.

Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitations complémentaires ; enquête Sine 2014.

l'avenir, au fur et à mesure que les générations de femmes plus jeunes et plus diplômées remplaceront les plus âgées. Les hauts niveaux de qualification ont moins d'influence sur le micro-entrepreneuriat : les

diplômés du supérieur et les cadres y sont moins présents (51 % et 29 %). La part des femmes s'avère plus importante chez les micro-entrepreneurs du secteur que chez les créateurs classiques (36 % et 25 %).

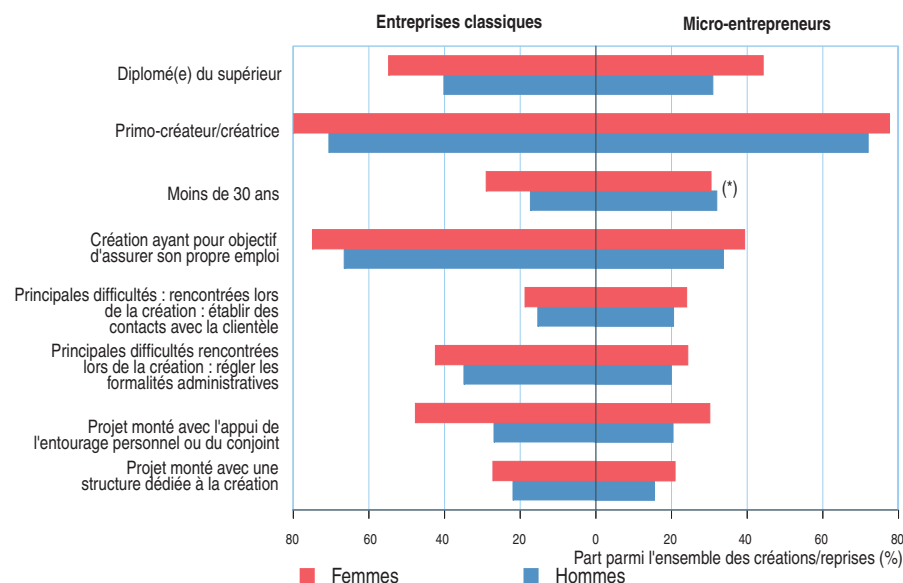
Femmes créatrices d'entreprises : plus souvent pour assurer leur emploi

Que ce soit pour les entreprises classiques ou les micro-entreprises, les femmes sont plus diplômées que les hommes, mais déclarent paradoxalement avoir plus de problèmes à régler les formalités administratives et à établir des contacts avec la clientèle, ce qui constituent les deux principaux motifs de difficultés à la création d'entreprise (figure 4). Cette situation peut être liée au fait que les femmes sont plus fréquemment des primo-créatrices, dont la principale raison de créer une entreprise est la possibilité d'exercer leur profession et d'assurer leur propre emploi. Au contraire, sont nettement moins invoquées par les femmes les motivations telles le développement de l'entreprise en termes d'emploi ou d'investissement et la perspective de créer une entreprise par goût ou pour introduire sur le marché un nouveau produit ou service. Les moyens financiers consacrés à la création de l'entreprise sont également plus faibles pour les femmes : ces dernières vivent moins souvent seules, ce qui peut peser sur leur budget disponible. Dans le cas des entreprises classiques, les femmes créatrices sont plus jeunes que les hommes, ce qui peut expliquer leurs difficultés au démarrage de l'entreprise. Pour remédier à cela, les femmes ont plus généralement recours à une aide, que ce soit de l'entourage personnel, du conjoint ou d'une structure dédiée à la création.

Cependant, le diplôme, l'âge, la primo-création et le secteur d'activité ne suffisent pas à expliquer totalement les plus fortes difficultés ressenties par les femmes lors de la création d'une entreprise (encadré).

4 Plus diplômées, les femmes déclarent pourtant plus de difficultés à la création que les hommes

Principales caractéristiques des femmes créatrices d'entreprises par rapport aux hommes dans le Grand Est



(*) écart non significatif lié à l'échantillonnage (source)

Ont été retenues les caractéristiques significativement différentes entre hommes et femmes communes aux créations classiques et aux micro-entrepreneurs.

Lecture : parmi l'ensemble des créations/reprises, hors micro-entrepreneurs, au cours de 1^{er} semestre de l'année 2014 dans le Grand Est, 55 % des femmes ont un diplôme du supérieur, une proportion significativement plus élevée que les hommes (40 %). Cet écart s'observe également pour les micro-entrepreneurs : 44 % de femmes diplômées du supérieur, contre 31 % des hommes. Champ : entreprises du champ Sine créées au premier semestre 2014, hors micro-entrepreneurs du champ Sine immatriculés au 1^{er} semestre 2014.

Source : Insee, enquête Sine 2014 ; enquête autoentrepreneurs 2014.

Malgré ces problèmes, la pérennité des entreprises créées par les femmes n'est pas sensiblement différente de celle des hommes : deux tiers des entreprises classiques créées en 2010 existent toujours cinq ans plus tard, tout comme un tiers des entreprises créées sous le régime micro-entrepreneur. ■

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la Direction régionale de l'Insee Grand Est, la DRDFE (Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité du Grand Est) et la Direccte Grand Est (Direction régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi).

Encadré Décomposition des écarts de difficultés ressenties par les hommes et les femmes dans la création d'entreprises

La méthode employée pour expliquer les écarts entre hommes et femmes au sujet des difficultés ressenties lors de la création d'entreprise est la décomposition de Fairlie. Ce modèle permet d'estimer ce qui, dans les écarts de difficultés pour régler les formalités administratives et pour établir des contacts avec la clientèle, relève des caractéristiques des populations étudiées (femmes et hommes créateurs d'entreprises), soit l'effet de structure. Les caractéristiques prises en compte concernent le créateur lui-même (son âge, son niveau de diplôme, primo-créateur ou non) et l'entreprise qu'il crée (secteur d'activité).

Les caractéristiques des femmes créatrices d'entreprises par rapport à celles des hommes contribuent à leurs plus fortes difficultés à établir des contacts avec la clientèle et à régler des formalités administratives que ce soit pour les créations/reprises d'entreprises classiques ou les micro-entrepreneurs : la part liée aux effets de structure est positive. En revanche, l'effet de structure ne permet pas d'expliquer l'ensemble des écarts femmes-hommes observés.

		Part des créateurs		Écart femmes-hommes	
		Femmes (en %)	Hommes (en %)	(en points)	dont part liée aux effets de structure (*)
Créations/reprises d'entreprises, hors micro-entrepreneurs	Établir des contacts avec la clientèle	19,4	15,8	3,6	0,6
	Régler des formalités administratives	43,2	35,0	8,2	4,2
Micro-entrepreneurs	Établir des contacts avec la clientèle	27,4	24,4	3,0	1,3
	Régler des formalités administratives	27,5	23,9	3,7	0,1

(*) âge, niveau de diplôme, primo-créateur, secteur d'activité de l'entreprise.

Lecture : 19,4 % des femmes créatrices d'entreprises hors micro-entrepreneurs ont déclaré avoir des difficultés à établir des contacts avec la clientèle lors de la création, contre 15,8 % des hommes. Cet écart de 3,6 points s'explique pour 0,6 point par les différences de caractéristiques entre hommes et femmes en matière d'âge, de niveau de diplôme, de primo-création et de secteur d'activité de leur entreprise.

Source : Insee, enquête Sine 2014 ; enquête autoentrepreneurs 2014.

Source

Le **Système d'information sur les nouvelles entreprises** (Sine) vise à analyser les conditions de création et de développement des entreprises et les problèmes qu'elles rencontrent au cours des cinq premières années de leur existence (difficultés financières, mécanismes conduisant à l'embauche de salariés, ouverture des marchés, etc.). Initialisé en 1994, le dispositif d'enquête Sine consiste à sélectionner, tous les quatre ans, une nouvelle cohorte d'entreprises récemment créées. Chaque cohorte sélectionnée est interrogée trois fois. La première interrogation, quelques mois après la création, permet de recueillir des informations sur le profil du créateur, les conditions de la création et les caractéristiques de l'entreprise nouvellement créée. Les deux autres interrogations, 3 ans puis 5 ans après la création, permettent de suivre le devenir de

l'entreprise et d'identifier les conditions de sa survie/réussite au bout de 3 ans (puis 5 ans), les difficultés rencontrées, l'évolution de l'activité, de l'emploi, etc. Le champ de l'enquête Sine couvre l'ensemble des créations d'entreprises, hors micro-entrepreneur, qui ont vécu plus d'un mois dans l'ensemble des activités économiques marchandes, à l'exclusion des activités agricoles. Les entreprises créées sous le régime micro-entrepreneur font l'objet d'une enquête spécifique.

Toutes les entreprises ne sont pas enquêtées, seul un échantillon d'entre elles est interrogé. Pour 2014, il représente environ 35 % du total des créations. Ainsi, les données issues du dispositif Sine disposent d'une marge d'incertitude liée au sondage, qui varie selon la variable considérée.

Définitions

La **création d'entreprises** est une action correspondant à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Ce concept, harmonisé au niveau européen, inclut aussi la réactivation d'entreprise après une interruption de plus d'un an et la reprise d'entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, du point de vue de l'activité et de la localisation. La notion de création d'entreprise dans les enquêtes Sine est un peu plus restrictive. En effet, sont exclues les entreprises créées depuis moins d'un mois et les « activations économiques » correspondant à des immatriculations dans Sirene avant le 1^{er} janvier de l'année de la génération considérée.

Le **régime micro-entrepreneur** est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités

exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées, ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée, mais l'immatriculation est gratuite.

Insee du Grand Est
Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication
Joël Creusat

Rédaction en chef
Laurence Luong

ISSN 2492-4547
© Insee 2018

Pour en savoir plus

- Emorine M., Mom K. « La féminisation gagne les métiers les plus qualifiés, à dominante masculine », *Insee Analyses Grand Est* n° 62, décembre 2017.
- « Les créations et créateurs d'entreprises en 2010 : situation initiale, situation en 2013 et 2015 », *Insee Résultats*, mai 2017.
- « Les auto-entrepreneurs de 2010 : situation initiale, situation en 2013 et 2015 », *Chiffres détaillés*, septembre 2017.

